

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 2 avril 2024

AMÉNAGEMENT

Trans-en-Provence et La Valette-du-Var comptent parmi les 74 lauréats du plan national de transformation des zones commerciales

Annoncé en septembre 2023 par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, le plan de transformation des zones commerciales est une expérimentation qui a pour objectif d'améliorer l'attractivité, la qualité urbaine et architecturale des zones commerciales.

Doté d'une enveloppe initiale de 24 millions d'euros portée à 26 millions d'euros compte tenu de la qualité des projets retenus, ce plan contribuera concrètement à l'évolution du modèle des zones commerciales afin de les adapter aux enjeux de transition écologique et sociétale.

74 projets ont été sélectionnés à l'échelle nationale et bénéficieront d'une aide en ingénierie pour transformer ces zones en quartiers mixtes combinant une offre commerciale renouvelée, des logements, des bureaux, des équipements publics et des espaces verts.

Les projets lauréats pour le Var

Dans le Var, l'État accompagnera 2 projets lauréats pour un montant total de 150 000 €

- un projet porté par la commune de La Valette-du-Var sur la zone Grand Sud Passion
- un projet porté par la commune de Trans-en-Provence sur sa zone commerciale

Ces deux projets sont lauréats au titre du co-financement d'ingénierie d'études à hauteur de 75000 € chacun. Un comité de pilotage sera mis en place associant les services de l'État et les collectivités lauréates

Service de la communication interministérielle de l'État en département





